



Fives Filling & Sealing

Bulletin d'obsolescence et Information réglementaire

Les Accumulateurs





fives

Fives Filling & Sealing: un support sur le long terme

OBLIGATION DE SUIVI ET MAINTENANCE DES ACCUMULATEURS

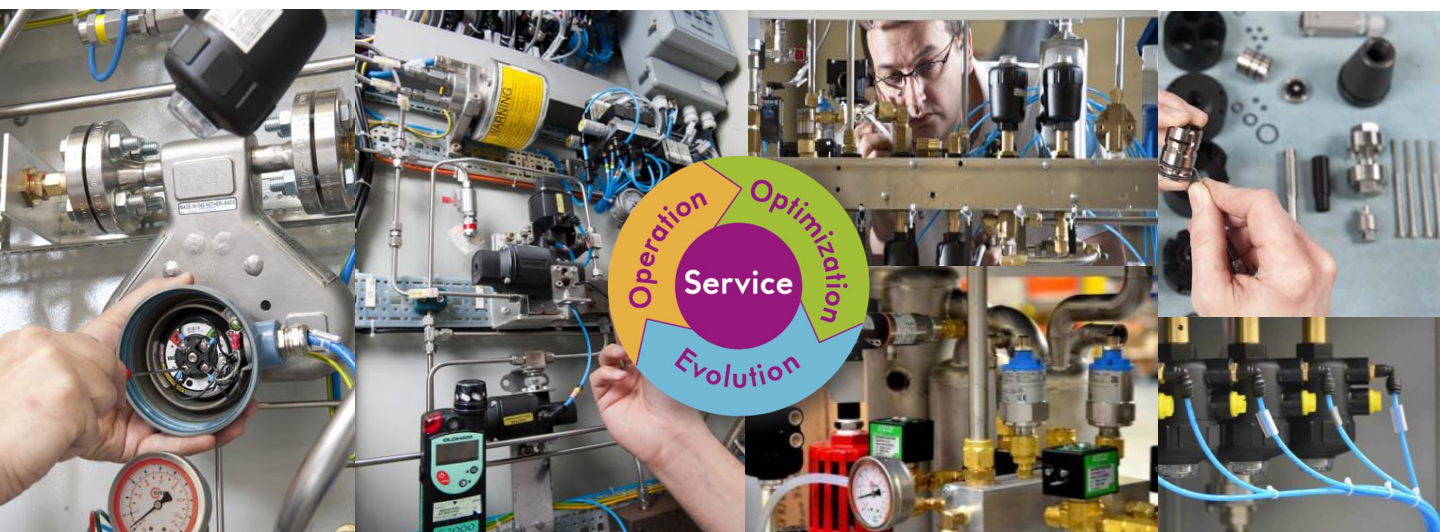
Les machines **Fives Filling & Sealing** intègrent des accumulateurs pour le remplissage de certains fluides (afin de les conserver en phase liquide et d'avoir un dosage rapide et précis).

Ces équipements sous pression sont soumis à la **DESP** (**D**irective des **E**quipements **S**ous **P**ression) **2014/68/UE** pour l'Union Européenne.

En complément, l'arrêté du 20/11/2017 du Code de l'Environnement impose en France des inspections et requalifications **périodiques**.

Au-delà de cet aspect réglementaire, au cours des années, **Fives Filling & Sealing** a fait évoluer ses accumulateurs afin d'optimiser les process de remplissage. A ce jour, nous utilisons **exclusivement** les accumulateurs **HYDAC** type SB330 (couleur rouge, cf. page 4).

Ce bulletin d'obsolescence et d'information réglementaire vous présente les obligations de suivi ainsi que les possibilités de mise à jour de vos anciennes versions d'accumulateurs.



Opération

Pièces de rechanges OEM
Assistance à distance
Assistance sur site / Maintenance préventive

Optimisation

Modules de formation operation et maintenances
Audit global du cycle de remplissage

Evolution

Renovation d'adaptateurs
Gestion des obsolescences
Modifications machines pour nouveaux produits

Suivi et maintenance :

fives

Pour information, la **DESP**, complétée par l'arrêté du 20/11/2017, impose en France à l'exploitant :

- la **désignation d'une personne compétente** pour le suivi des équipements sous pression,
- un **Dossier d'exploitation** assurant le suivi des équipements,
- une **Inspection périodique** (intérieur et extérieur – réalisée par une personne compétente)
- une **Requalification périodique*** (supervisée par un organisme habilité, comprenant une épreuve à 120% de la PS).

Fluide	Volume	Inspection	Requalification
HFO – 1234yf (groupe 1) R134 (groupe 2)	6 & 10 L	3 ans	5 ans
Autres fluides		Nous consulter	Nous consulter

*La requalification périodique :

- ➔ **Immobilisation accumulateur**
plusieurs semaines (nécessite un accumulateur de rechange)
- ➔ **Coût prestation élevé**
(>3 500€ hors démontage/remontage)



Solution ➔ remplacement de l'accumulateur

Remplacement des accumulateurs :

Avant 2016, accumulateurs OLAER
type EBV 10/40 « modèle bleu »

De 2016 à 2020, accumulateurs
PARKER type EBV6-40/94
« modèle noir »

Génération actuelle depuis 2020,
accumulateurs HYDAC type
SB330
« modèle rouge »



Les accumulateurs OLAER EBV 10/40 et PARKER EBV6-40/94 (modèles bleus et noirs) **ne sont plus fabriqués** et doivent être **remplacés** par les **accumulateurs Hydac SB330** (modèles rouges), notre **standard** actuel.

Selon le modèle en place sur votre installation, il convient de contrôler l'encombrement afin d'adapter les fixations et les raccords.

Des kits spécifiques sont disponibles pour adapter ces accumulateurs.



fives

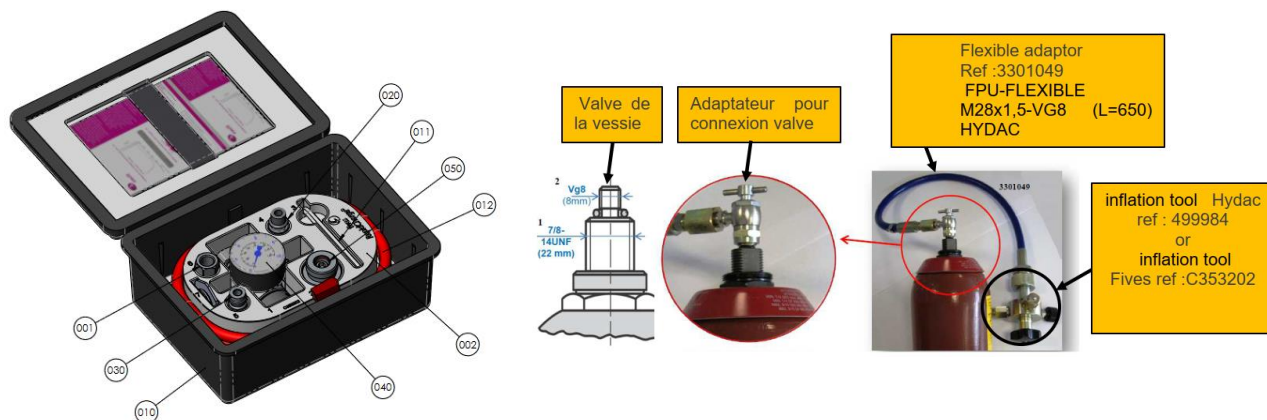
Adaptation des accumulateurs :

Accumulateur (6 ou 10L)
+ **Flexible** de charge et **Vannes**
+ **Châssis** sur glissières et fixation (selon modèle) =
À partir de 2 300€ (selon modèle en place et volume)

L'installation de l'accumulateur nécessite une **vidange du circuit** (via pompe de charge et une bouteille) ainsi que les **accessoires de remplissage** (mallette et outillage spécifique ci-dessous).

Prévoir **1/2 journée** par accumulateur.

Mallette de contrôle et accessoires gonflage



Demandez sans tarder des informations complémentaires et un chiffrage détaillé sur mesure pour cette évolution!

CONTACT



Notre Service Client est à votre disposition !